



Part d'une vente entreprise

Par nike

Bonjour

Ma belle s?ur était mariée, sous le regime de la communauté lorsque son mari a créé son entreprise, en société, avec ses enfants.

Ils ont divorcés, depuis plus de 15 ans
Il vient de vendre ses parts à la société

Ma question:

Ma belle s?ur a t elle droit à quelque chose

Merci

Par Isadore

Bonjour,

Sauf s'ils sont restés en indivision sur ces parts, non. Je suppose que depuis quinze ans le partage des biens a été fait.

Par nike

Merci